

Questions orales

M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre du Commerce extérieur.

Le ministre de l'Agriculture vient de dire qu'en faisant sa déclaration hier, le ministre du Commerce extérieur plaisantait. Je dis qu'il parlait probablement la bouche pleine et que ses collègues pourraient y voir.

Le chiffre que citait le ministre hier incluait le coût des programmes provinciaux. Il tenait compte du coût de la protection à la frontière, de la recherche et du développement réalisés dans l'industrie agro-alimentaire, ainsi que de l'inspection des aliments. Tous des coûts dont bénéficie l'ensemble des Canadiens.

Le ministre considère-t-il que ces dépenses sont une erreur et qu'elles représentent une mauvaise façon de gérer l'argent des contribuables canadiens?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, tout ceci démontre de façon éhontée le manque de sérieux des parlementaires de l'opposition officielle qui s'occupent de l'agriculture, si toutefois il y en a.

Le Canada tente de se débarrasser de l'aide fournie sous forme de subventions à l'exportation, qui ruine, à l'heure actuelle, les agriculteurs canadiens qui exportent. La Commission canadienne du blé, qui avait fixé le prix initial à 135 \$ la tonne, je crois, au début de la saison, doit accepter un prix bien inférieur en raison du tort que lui cause la concurrence subventionnée des exportations entre la Communauté européenne et les États-Unis. Voilà maintenant quatre ans que nous essayons de mettre un terme à cette concurrence. Le député d'en face ne s'en rend pas compte.

Nous essayons de faire disparaître les subventions qui faussent le commerce, mais le soutien du revenu et la protection accordés aux agriculteurs ainsi que les divers programmes qui ne nuisent pas au commerce, oui, nous les appuyons et nous continuerons de le faire, mais nous voulons protéger nos agriculteurs contre cette concurrence subventionnée atroce qui les étouffe alors qu'ils réalisent la deuxième récolte en importance de toute leur histoire. Réveillez-vous, bon sang.

M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il pourrait peut-être consulter le ministre qui vient de parler.

Le ministre sait très bien que la déclaration que le ministre du Commerce extérieur a faite et les chiffres qu'il a donnés hier ont laissé une impression fautive et inexacte en ce qui concerne les sommes d'argent que le gouvernement a dépensées pour aider l'agriculture et les agriculteurs canadiens. Cela rend un mauvais service aux agriculteurs canadiens au moment où commence cette série de négociations du GATT.

• (1440)

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas immédiatement corrigé son collègue hier, ou bien était-il d'accord avec lui?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, il est largement reconnu dans le monde extérieur—je ne sais pas si le député appartient au monde extérieur ou au monde intérieur—que le ministre de l'Agriculture actuel est le plus coûteux de l'histoire du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Je veux faire comme le ministre des Finances hier.

Pourquoi le député pense-t-il que le président de la Fédération canadienne de l'agriculture—notre plus grand groupement agricole—ait déclaré qu'il appuyait résolument les grandes lignes de l'offre que nous avons faite au GATT? Cela ne lui dit-il pas quelque chose?

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture dont l'*Ottawa Citizen* et le *Calgary Herald* rapportaient les propos suivants qu'il tenait il y a onze mois:

Notre gouvernement est engagé à appliquer les principes de gestion de l'offre, dont celui de protection des frontières pour les produits.

Devant le GATT, le Canada a proposé hier d'ouvrir les frontières pour les produits laitiers et la volaille. Que s'est-il passé depuis un an? Pourquoi ce revirement de la politique?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il est bien clair que la position que le gouvernement fédéral a adoptée à l'égard du système de gestion de l'offre au Canada est une position qui non seulement préserve le maintien de ce système au Canada, mais qui en renforce même l'existence. Ce système était menacé depuis qu'un groupe spécial du GATT avait rendu, dans le cas de la crème glacée et du yogourt, une décision qui avait pour effet de saper l'article XI actuel.